

Le 21/04/2021 à 19:03, > philippe.moisson (par Internet) a écrit :

Ce projet permet de s'inscrire dans une démarche de développement des énergies renouvelables et surtout il permet de conforter l'installation d'un jeune agriculteur

en rendant son projet d'installation économiquement viable grâce aux loyers et revenus encaissés provenant de la centrale photovoltaïque au sol,

les sols agricoles qui portent ce projet sont d'un potentiel moyen et ne permettent pas d'équilibrer le projet économique agricole lié seul,

ce projet agricole permet une valorisation des animaux en circuit court et un débouché par l'abattoir de St Amand Montrond situé à proximité,

ce projet permet également à la commune de percevoir à terme des revenus qui permettront de développer les infrastructures nécessaires au mieux

vivre en milieu rural au moment où les ressources des collectivités locales sont amenuisées par la crise sanitaire et économique actuelle,

globalement ce projet s'inscrit dans un développement local des énergies renouvelables dont notre département a besoin

et il permet de conforter une installation d'un jeune agriculteur en zone défavorisée,

c'est donc un projet gagnant / gagnant pour le territoire, l'agriculture locale et le développement économique et local de notre territoire,

c'est pourquoi en tant que Président de l'association des Maires du Cher je soutiens ce projet,

Philippe MOISSON

Président de l'Association des Maires et des Intercommunalités du Cher